

JOSEPH BARSALOU

LA
MAL-AIMÉE

*HISTOIRE
DE LA IV^e RÉPUBLIQUE*

PLON

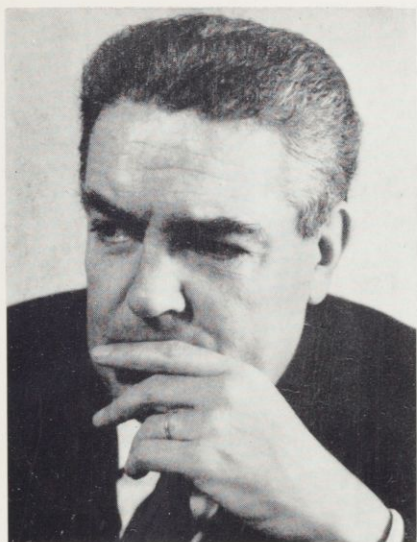
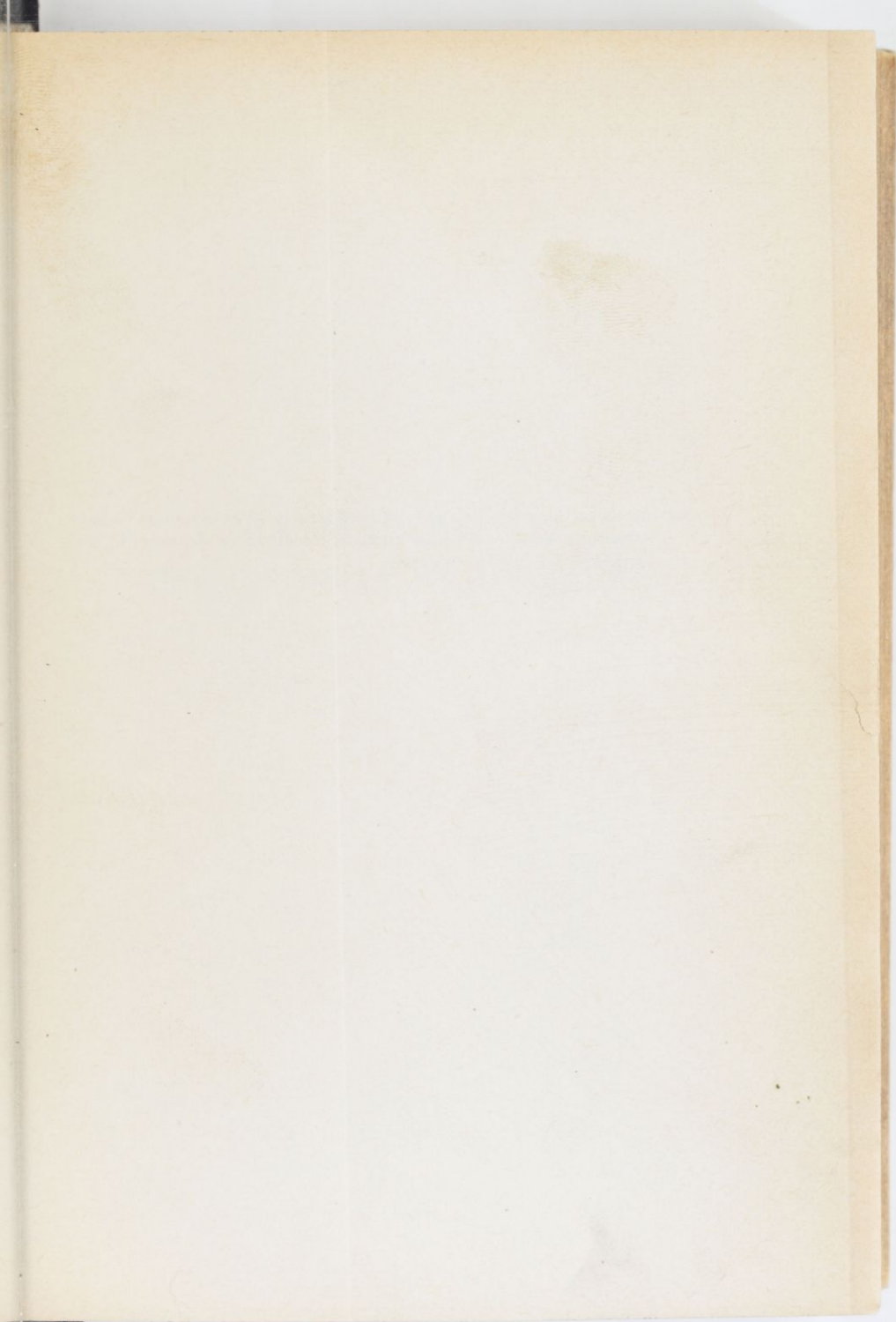


Photo Patrick SAUTERET

La IV^e République a souvent fait des journalistes des confidents et même des conseillers du pouvoir, aussi leurs témoignages sur les hommes politiques qu'ils ont aisément approchés et sur les événements auxquels ils ont été en fait mêlés, seront-ils indispensables à ceux qui récriront plus tard cette histoire avec le recul nécessaire à la sérénité du jugement, et en disposant de toutes les sources.

Son expérience s'est formée aux côtés de chefs éminents du radicalisme. Entré au service politique de *La Dépêche de Toulouse* en 1929, il a pu observer de près les dix dernières années de la III^e République, et vivre de plus près encore, comme plusieurs de ses confrères, la carrière agitée de la IV^e.

Un journaliste a par nécessité, une fois l'information acquise, le jugement prompt et on ne conçoit pas celui-ci sans une pointe polémique.



Il a été tiré de cet ouvrage, sur pur fil du Marais, 30 exemplaires de luxe numérotés de 1 à 30, plus quelques exemplaires d'auteur, le tout constituant l'édition originale.

518

LA MAL-AIMÉE
HISTOIRE DE LA IV^e RÉPUBLIQUE

7843

6° LG 60
489

5162268

JOSEPH BENTLEY

LA MAISON

HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE

DE LA RÉPUBLIQUE

PAR

JOSEPH BARSALOU

LA MAL-AIMÉE

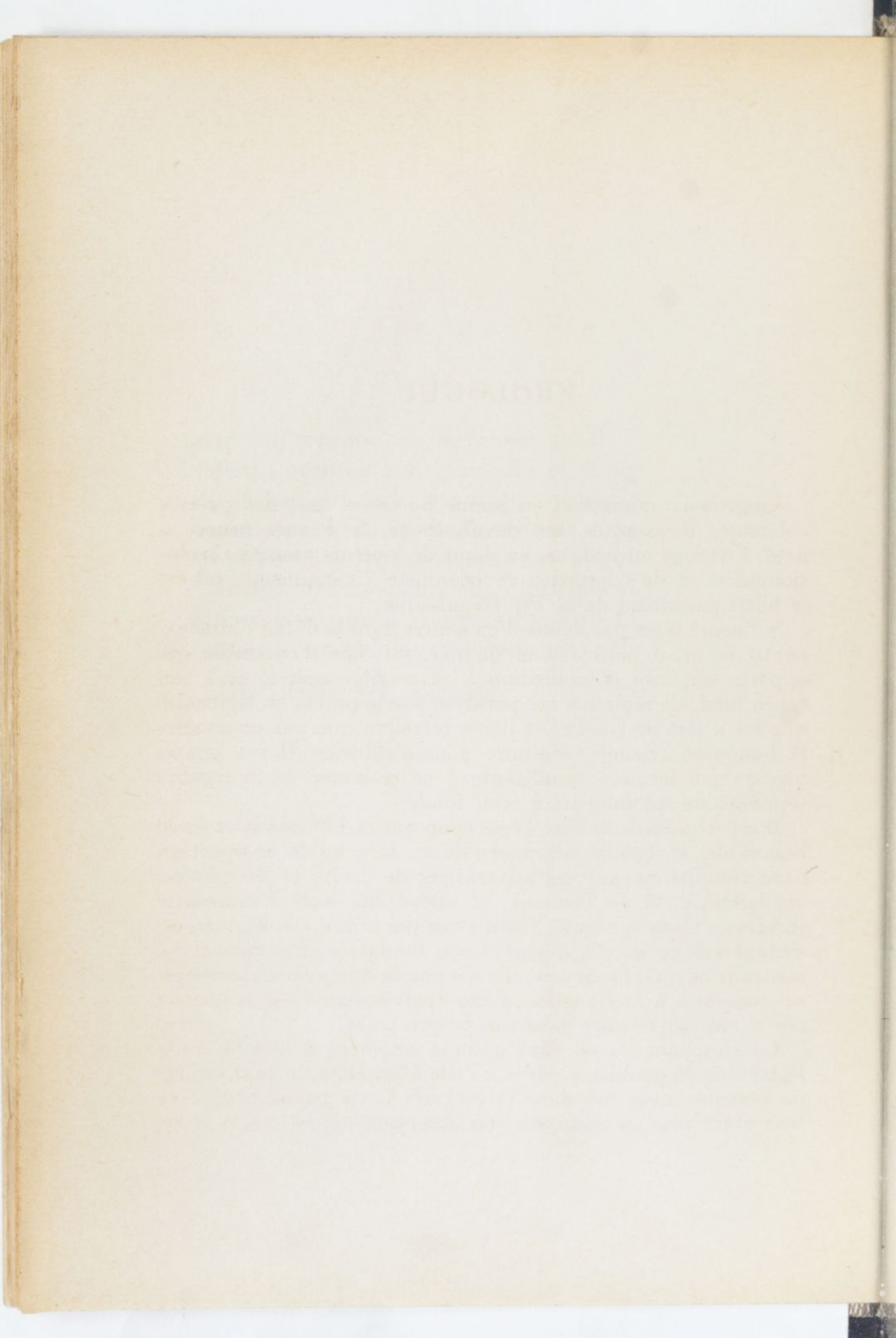
HISTOIRE DE LA IV^e RÉPUBLIQUE

PLON



Il est essentiel de comprendre que, pour la majorité des hommes, même dans les pays les plus évolués et les plus modernes, le pouvoir est (ainsi) fondé sur une conception absolue de la légitimité, de nature extra-objective et métaphysique. L'autorité rentre dans la catégorie sociologique du *sacré*.

Maurice DUVERGER



PROLOGUE

Vingt-deux ministères en moins de treize ans, des guerres coloniales incessantes, six dévaluations, la France remise à neuf, l'Europe en marche, en dépit de violents assauts révolutionnaires et de l'agitation révisionniste du gaullisme, tel est le bilan paradoxal de la IV^e République.

Si l'heure n'est pas venue d'en conter dans le détail l'histoire, peut-être est-il permis d'en donner une vue d'ensemble qui apporte un essai d'explication à sa carrière agitée, et à son échec final. Ce régime a été paralysé par le procès en légitimité que lui a fait de Gaulle, et il n'a retrouvé que par intervalles la bonne conscience nécessaire pour s'affirmer. Il n'a jamais mis qu'une fermeté insuffisante à se réclamer de la légalité républicaine sur laquelle il était fondé.

Il est trop facile de dire après coup que la IV^e faisait amende honorable, et qu'elle reconnaissait en fait, en se comportant avec timidité devant ses adversaires de droite et de gauche, ses faiblesses et ses carences, et même une sorte d'incapacité juridique. Dans la réalité, elle n'avait pas oublié ses origines, et, s'exagérant ce qu'elle devait à son fondateur, minimisant au contraire ce qu'il lui devait, elle n'a pas su échapper au sortilège, se soustraire à la légende qu'elle avait suscitée elle-même, et elle a fini par tomber dans son propre piège.

La Résistance a en effet accepté aisément le mythe de la légitimité du gaullisme parce qu'elle était engagée tout entière ou presque, avec lui, dans l'aventure. Cette complicité — ce mot étant pris ou non dans son acception péjorative — a été

inscrite dans les textes. Les ordonnances d'Alger reposaient en effet sur l'idée que l'illégitimité de Vichy impliquerait et fonderait à elle seule la légitimité de de Gaulle. C'était le seul moyen de donner une base juridique à l'épuration future, d'où un malentendu : de Gaulle prenait le mot de légitimité au sens propre, c'est-à-dire comme l'expression d'un droit naturel à revendiquer la place de chef, alors que la Résistance avait cherché seulement à tirer un trait sur la III^e République et sur Vichy, mettre fin à toutes les contestations, faire table rase du passé, opération d'autant mieux acceptée que les forces politiques nouvelles n'étaient nullement liées à ce passé. Seul le parti socialiste avait été mêlé, dans ses dernières années, à la vie de la III^e, et il n'en gardait pas un bon souvenir. Les communistes et les républicains populaires en étaient, pour des raisons différentes, plus éloignés encore, si bien que de Gaulle a trouvé le terrain vierge, grâce à un tour de passe-passe auquel la Résistance s'est prêtée, et parce que sa personne offrait, devant le réveil attendu des rivalités, la promesse de la plus grande cohésion.

Certains éléments de la Résistance métropolitaine, et nous ne pensons pas seulement à ceux d'extrême-gauche, avaient bien le sentiment qu'ils étaient frustrés d'une victoire à laquelle ils avaient contribué davantage que les gens de Londres ou d'Alger, mais depuis Alger, de Gaulle avait des atouts auprès des communistes. Ceux-ci l'avaient aidé à triompher de Giraud, et de toute façon, ils trouvaient plus profitable d'entrer dans le jeu politique par la grande porte, c'est-à-dire derrière lui. Ils lui savaient gré, d'autre part, de n'avoir jamais condamné le pacte germano-soviétique, et d'avoir « compris » avec sa froide lucidité, les raisons de l'intervention russe contre la Pologne, puisqu'il l'explique ainsi dans le premier volume des *Mémoires* : « Dans l'attitude de Staline, faisant tout à coup cause commune avec Hitler, on discernait sa conviction que les Français resteraient immobiles, et qu'il était préférable de partager avec lui la proie plutôt que d'être la sienne. »

Le cas des socialistes est plus complexe, et davantage encore celui des radicaux. Pour reprendre les choses à leur début, il y a lieu de se demander pourquoi des hommes politiques im-

portants n'ont pas tenté de rejoindre le général de Gaulle à Londres, dès 1940. Léon Blum, Édouard Herriot, Paul Reynaud... ont eu la possibilité de partir. Ils ne l'ont pas fait pour des raisons fort honorables dont ils étaient juges.

Mais de Gaulle condamne tout de suite la III^e République pour préserver sa solitude, et celle-ci sera pour lui, de surcroît, une force. Il devine l'efficacité de la Radio, et c'est sur elle, sur le contact direct qu'il entretiendra, grâce à la B.B.C. avec les Français, qu'il compte pour s'imposer à l'attention et à l'imagination des foules, calcul qui se révélera très juste.

Il n'essaie même pas de garder auprès de lui ces gens qui passent. Il n'a besoin que d'une poignée de fanatiques, de vrais « officiers japonais », nous dira un témoin de ces quatre années. Les rapports avec les Anglais ne sont pas mauvais au début. Dans la grande débâcle française, Churchill a eu l'œil sur de Gaulle, parce que celui-ci ne s'était pas laissé entraîner dans le désarroi des intelligences et des volontés, d'où le sacre, en cette soirée de juin 1940 : « Voici l'homme du destin ! »

La désillusion viendra bientôt, avec les frictions, car l'homme n'est pas souple, mais a-t-il le droit de l'être ? Le Premier britannique tentera même de se servir contre lui du général Catroux, en vain bien sûr, parce que lui, du moins, avait compris que le général de Gaulle ainsi qu'il l'écrit en parlant de lui-même était « sorti des grades, et investi d'un pouvoir qui ne se hiérarchisait pas ».

Cependant, quand il doit lutter contre la défaveur de Churchill, de Gaulle fait venir à Londres des personnalités qui lui apportent une caution suffisante, mais qui n'étant pas de premier rang, ne peuvent lui porter ombrage. L'une d'elles est M. Queuille, qu'il avait fait toucher dans son village de Corrèze par l'intermédiaire de M. Diethelm et de M. Devinat.

Plus tard, à Alger, la manœuvre se répète. Des hommes politiques qu'il n'aime pas, et qu'il considère avec circonspection, peuvent lui être utiles, et par exemple lui servir de garants auprès de l'opinion républicaine de la métropole, excédée de Vichy. Il en fait ses alliés contre son rival le général Giraud, prisonnier involontaire sinon inconscient d'une intrigue monarchiste. M. Queuille, longtemps inutilisé, recevra alors la vice-

présidence du gouvernement provisoire, avec mission de préparer la future Constitution.

A l'égard du président Roosevelt, la présence autour du général d'hommes politiques représentatifs du régime républicain devait être plus indispensable encore, et de Gaulle comprend très vite qu'il risque d'être écarté, s'il ne fait pas semblant de composer avec eux. Des contacts avaient été pris en Suisse entre M. Allen Dulles et des représentants du parti radical qui devaient rencontrer M. Hopkins à Madrid, lorsque survint le 6 juin 1944. Avec le débarquement, l'ordre des urgences changeait.

Toutefois, à l'époque, l'accord du parti socialiste était presque total autour du général de Gaulle, et peut-être faut-il attribuer l'origine de ce ralliement à la lettre que M. Georges Boris, lié d'affection avec M. Mendès-France, comme avec M. Léon Blum, envoya de Londres à ce dernier, le 22 juin 1942. Militant socialiste et laïque, M. Boris raconte dans cette lettre qu'il se présenta, dès le 19 juin 1940, au général de Gaulle, et il s'explique longuement sur son adhésion au gaullisme pour conclure en affirmant sa conviction que « le jour de la Libération, le pays voudra affirmer sa propre continuité dans la bonne voie en se groupant autour du personnage symbolique qui le lavera, par sa présence au pouvoir, des accusations d'abandon et de trahison, et qui le vengera de tant d'humiliation ». Les exilés de Londres ne partageaient pas tous cette opinion. M. Georges Boris admet lui-même que de Gaulle « n'inclinait pas naturellement aux idées démocratiques », mais il suppose qu'il y était venu « par raisonnement et par expérience, et aussi par mépris des anciennes élites »¹.

1. Retenons aussi pour son intérêt psychologique le portrait que, dans cette même lettre, Georges Boris trace du général de Gaulle. « A mon avis, ce serait un grand homme, si sa connaissance des hommes égalait celle qu'il a des choses, s'il en avait le contact et le maniement plus facile. Sans doute est-ce parce qu'il les méprise, qu'il a des hommes cette connaissance médiocre contrastant avec ses vues philosophiques en profondeur sur le monde. Je suis amené pour cette raison à dire de lui qu'en politique il est meilleur stratège que tacticien. Peut-être m'expliquerai-je plus clairement en employant une autre image : on dit de certaines gens que les arbres

M. Léon Blum n'attendit pas plus longtemps pour faire acte d'allégeance à de Gaulle par une lettre qu'il autorisa ce dernier à publier, ce qui bien entendu ne fut pas fait. M. Mendès-France qui, lui, servait alors dans l'aviation, était dans le même état d'esprit que le chef socialiste, mais il ne devait quitter son arme qu'à la fin de 1943, pour entrer à Alger dans le gouvernement provisoire. « Un soldat, lui avait écrit de Gaulle, ne choisit pas le lieu de son combat. »

Il faut faire la part des circonstances, et se mettre par la pensée à la place de ceux qui furent à Londres les premiers compagnons du général. Peut-être lui donnèrent-ils quelquefois leur caution sans trop s'interroger sur l'avenir. Qui, du reste, aurait pu prévoir les suites d'une carrière au cours de laquelle « le personnage symbolique » devait sans cesse pousser ses avantages et donner libre cours à son tempérament, même s'il avait déjà créé autour de lui à Londres cette atmosphère si caractéristique de petite cour en exil¹ ?

Surtout il avait pour lui les ambitieux, ceux qui voyaient d'abord en lui l'adversaire de la III^e, et dans les moments de trouble, ceux-là l'emportent toujours.

Les Alliés étaient plutôt tièdes ; tout ce que l'on sait de cette période, confirme qu'ayant « fait » de Gaulle avec peine pour donner un chef à la Résistance française, ils auraient bien voulu s'en débarrasser à l'heure où la France avait besoin d'un

leur cachent la forêt. Il serait de ceux à qui la forêt cache les arbres. » *Servir la République*. Préface de Pierre MENDÈS-FRANCE, Julliard, 1963.

1. M. Jacques FAUVET, *la IV^e République*, Fayard, 1959, reproduit cette annotation des professeurs du futur général de Gaulle à l'École de Guerre : « A la mentalité d'un roi en exil. » Le mot est à rapprocher d'un autre que cite M. Gaston BONHEUR, *Charles de Gaulle*, Gallimard, 1958, et qui est véritablement prophétique. De Gaulle était entré à Saint-Cyr à une époque où les candidats reçus devaient d'abord faire une année de service dans un corps de troupe. Il avait été affecté au 33^e R.I., et il fit ses classes à la 9^e C^{ie} sous les ordres du capitaine Tugny. A la fin de l'année, de Gaulle n'était pas encore nommé sergent. Quelqu'un demanda au capitaine de Tugny la raison de ce retard : « Que voulez-vous, répondit-il, que je nomme sergent un sergent qui ne se sentirait à l'aise que connétable. »

chef politique. Mais il était trop tard. De Gaulle avait gagné la partie à Alger. Les communistes et Moscou l'avaient beaucoup servi, non sans compensations. Léon Blum lui avait donné son brevet de républicain, la bourgeoisie pouvait, grâce à lui, se prévaloir d'un alibi à Vichy ; quant à l'Église, un bouc émissaire lui avait suffi, le cardinal Suhard, pour passer avec aisance d'un régime à l'autre.

Ni au dehors, ni au dedans, — où le mystère jouait en sa faveur —, aucune force politique, aucune personnalité, n'était en mesure de mettre en balance le prestige du chef de la « France libre », au moment où il put gagner Paris, le 25 août 1944.

Répudiant à la fois la III^e et Vichy, rassemblant sur sa personne les trois courants de la Résistance, l'humaniste, le chrétien et le communiste, il affrontait les nouvelles épreuves en homme solidement convaincu d'avoir toujours vu juste, d'où la hauteur, le mépris qu'il montrera et aussi cet attrait magnétique qu'il conservera sur ses fidèles, tandis qu'il marquera de l'aversion pour ceux qui n'avaient pas reconnu ses prétentions à la légitimité — c'est-à-dire à son droit d'user, s'il le fallait, de moyens extra-légaux — et qu'il accuse alors, cédant à une généralisation abusive, de s'être mis plus volontiers « au service » des gouvernements britannique et américain.

LA MAL-AIMÉE

Histoire de la IV^e République

I

LA SYNTHÈSE MANQUÉE

Si assuré qu'il fût, de Gaulle prévoyait cependant qu'il y aurait des obstacles, et il les aborda avec méthode. Il n'alla pas tout de suite à l'Hôtel de Ville où la foule s'était déjà portée et où devaient le recevoir le Conseil national de la Résistance, et le Comité de la Libération de Paris. Venant d'Alger, qu'il avait quitté le 18 par Casablanca et la Normandie, il avait attendu à Rambouillet l'heure propice pour rentrer dans la capitale. Il comptait d'abord y faire paraître « la figure et l'autorité de l'État ». La lecture des journaux de la Résistance l'avait effrayé, et il tenait à marquer tout de suite sa volonté « de n'accepter pour son pouvoir aucune sorte d'investiture », sauf celle qu'il attendait de la « voix des foules ».

Il va donc d'abord à la gare Montparnasse où il retrouve le général Leclerc. Il s'agit de mettre au pas sans délai les F.F.I. et les F.T.P. dans la personne de leur chef Rol-Tanguy, qui est membre du parti communiste. Celui-ci a obtenu que la reddition de Choltitz fût faite conjointement à Leclerc et à lui-même, ce qui procède, selon de Gaulle « d'une tendance inacceptable », d'où, pour la galerie, une sévère remontrance à Leclerc. Le général porte in petto le même jugement sur le texte d'une proclamation du C.N.R., publiée le matin même, qui ne fait

aucune allusion au gouvernement ni à lui-même. Cet acte d'autorité accompli, il se rend, à travers la capitale enfiévrée, hérissée de barricades et crépitante de coups de feu, au ministère de la Guerre, où il procède à une installation symbolique de l'État, car c'est la formalité qui lui paraît la plus urgente, puis à la Préfecture de police où il veut se montrer d'abord, tant il est inquiet de l'ordre public, et enfin à l'Hôtel de Ville où l'attendent depuis fort longtemps MM. Georges Bidault, président du C.N.R., Georges Marrane, président du Comité parisien de Libération, et les membres de ces organismes. La foule emplit la place. Elle crie sa joie, mais c'est à l'intérieur que se déroule ce premier contact entre de Gaulle et les chefs de la Résistance. Enthousiasme, affection, curiosité, tels sont les sentiments que le général lit sur les visages. Sans doute y a-t-il des « divergences vigilantes, des ambitions en activité », mais de Gaulle compte sur la masse pour l'aider à en triompher, et tout aussitôt se produit un incident fort significatif.

M. Georges Bidault demande à de Gaulle de proclamer la République. « La République, répond-il, n'a jamais cessé d'être. La France libre, la France combattante, le Comité français de la Libération nationale, l'ont tour à tour incorporée. Vichy fut toujours et demeure nul et non avenu. Moi-même suis le président du gouvernement de la République. Pourquoi irais-je la proclamer ? » Il va à une fenêtre, reçoit les acclamations de la foule, ce qui, selon lui, prouve « qu'elle ne demande pas autre chose », et il se retire.

Il y a là quelque chose de manqué, et de manqué avec intention, dont le régime se ressentira comme si on lui avait jeté un sort. C'est la première fois dans notre pays que font défaut l'acte de baptême et le cérémonial populaire à la naissance d'une République. Mais par les actes parfaitement choisis et adaptés à la situation qu'il avait accomplis dans cette journée, de Gaulle dont la personnalité était jusque là inconnue de la foule, a pris de l'ascendant. Fidèle à l'avancé à son personnage encore ignoré, il construit sa légende, en se préparant à la lutte inévitable. Il a en face de lui trop de forces bouillonnantes pour les heurter de front. Il préfère temporiser, car il a l'espoir de les diviser et de les réduire l'une après l'autre. Une série de

voyages en province lui permettra d'étendre son autorité, mais il n'a pas à l'époque la présence, comme on dit en langage de théâtre, que nous lui trouvons aujourd'hui. On peut penser cependant que, dès ce moment, il voit loin, qu'il mesure les résistances à vaincre pour affirmer son pouvoir. Il a de l'ambition pour son pays, mais c'est par lui qu'elle doit se réaliser, d'où une détermination déjà ferme de brider les élans populaires, de contester la légalité républicaine lorsqu'elle ne se conformera pas aux exigences de sa propre légitimité. Nul ne s'en doute alors, et pourtant c'est Louis XVIII, ce faux libéral, qui revient d'exil, mais il ne l'avouera que beaucoup plus tard, le 29 janvier 1960, lorsqu'il dira aux généraux d'Alger qu'il incarne la légitimité française depuis vingt ans — ce qui signifie qu'il efface la IV^e comme Louis XVIII avait prétendu effacer la Révolution et l'Empire — et aussi le 27 novembre 1962, lorsqu'il dira, devant le cercueil de René Coty, que celui-ci n'avait fait que s'en remettre à « la légitimité profonde », lorsqu'il l'avait appelé au pouvoir en mai 1958¹.

ANCIENS ET NOUVEAUX

Le voici donc au ministère de la Guerre, dans le fauteuil qui avait eu pour dernier occupant M. Paul Reynaud. Il est sensible à l'ironie du destin, car il note que dans le bureau du ministre, où le portrait de Lazare Carnot est à la même place, rien n'a changé depuis qu'il le quitta, dans la nuit du 10 juin 1940, accompagnant son chef. Son entourage immédiat lui est familier, mais le gouvernement doit être remanié pour faire place aux résistants de la métropole. L'amalgame doit se faire entre des hommes qui avaient mené leur combat dans des

1. On sait aussi qu'au cours de ses voyages, il lui est plusieurs fois arrivé de dire, en réponse à des maires qui évoquaient d'autres visites officielles, et citaient les noms de ses prédécesseurs : « Je n'ai pas eu de prédécesseurs. »

conditions très différentes et qui ne se connaissaient guère. Le général avait amené avec lui des personnalités jusque là étrangères à la politique ou des techniciens : MM. Adrien Tixier, René Mayer, Henri Bonnet, René Pleven, René Capitant, le général Catroux, Alexandre Parodi, René Massigli, Emmanuel d'Astier de la Vigerie, François de Menthon, Henri Frenay, Jean Monnet, André Diethelm, mais aussi des hommes politiques : MM. Henri Queuille, André Philip, André Le Troquer, François Billoux, Fernand Grenier, et Paul Giacobbi, qui sont déjà fort connus. Dans une première formule, le 5 septembre, entrent MM. Aimé Lepercq et Robert Lacoste, ce qui est bien insuffisant, mais le 9, il y a un premier remaniement d'où sort un gouvernement d'unanimité nationale. Les « nouveaux » sont MM. Jules Jeanneney, Georges Bidault, qui prend les Affaires étrangères, Louis Jacquinot, Augustin Laurent et P.-H. Teitgen. M. Henri Queuille reprend sa liberté car il ne désire pas prolonger dans des conditions nouvelles, une collaboration qui lui a été souvent pesante¹, mais le fait important, c'est évidemment la nomination du président du C.N.R. au Quai d'Orsay, concession à la Résistance intérieure, qui n'est pas faite de gaieté de cœur.

L'état de la France à cette époque a été souvent décrit. Le ravitaillement des villes donne les plus graves soucis, et le maintien de l'ordre public en dépend. Le pouvoir central doit lutter pour se faire obéir des pouvoirs locaux fortement politisés et qui s'agitent sous prétexte d'épuration. De Gaulle comprend qu'il doit se servir des communistes pour ramener un peu d'ordre. Il accorde la grâce amnistiante à M. Maurice Thorez, toujours sous le coup de sa condamnation de 1939 par le tribunal militaire d'Amiens pour désertion. Il admet

1. M. Henri Queuille avait donné sa démission dès son arrivée à Paris en invoquant des raisons de santé. En fait le spectacle des heurts et des tiraillements d'Alger l'avait fortement impressionné, et il était très inquiet pour l'avenir immédiat. C'est à son ami, M. Devinat, qui était allé le rejoindre à l'hôtel *Claridge*, où étaient hébergés les membres du gouvernement provisoire, que M. Queuille demanda aussitôt de préparer sa lettre de démission et de l'acheminer.

même que le retour de son leader à la tête du parti communiste présente plus d'avantages que d'inconvénients, et M. Thorez, de son côté, désarme les Gardes patriotiques. En décembre, la manœuvre s'étend à la Russie. De Gaulle se rend à Moscou avec M. Bidault pour négocier en quelques heures avec Staline « la belle et bonne alliance ». Le 8 octobre 1943, à Ajaccio, il avait déjà célébré « notre alliée naturelle, la chère et puissante Russie ». La docilité du parti communiste, approuvée par Moscou, permet dès lors de résoudre les problèmes les plus urgents, mais la guerre civile, longtemps menaçante, est évitée.

M. MENDÈS-FRANCE QUITTE

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Un grave différend, qui d'ailleurs date d'Alger, s'élève au sujet de la politique économique. Il oppose deux hommes et deux conceptions, et il mérite d'être analysé, car le choix qui fut fait à l'époque continue de produire ses effets. Jusqu'à l'affaire algérienne, presque toutes les crises de la IV^e ont été provoquées par les difficultés financières, par leurs effets sociaux, et par l'exploitation qu'en ont faite gaullistes et communistes ; aussi peut-on se demander si ce n'est pas la conséquence d'une mauvaise option initiale. En ce début de 1945, M. René Pleven, ministre des Finances, et M. Mendès-France, ministre de l'Économie nationale, sont en désaccord sur les moyens de défendre la monnaie. Le second considère que l'emprunt déjà réalisé, et la confiscation des profits illicites ne pourront pas résorber la pléthore monétaire, et dans une lettre au général de Gaulle du 18 janvier, il fait une terrible critique des projets et intentions de son collègue des Finances. « Après l'emprunt, écrit-il, on nous a proposé la réévaluation du stock d'or de la Banque de France ; on nous a saisis d'un budget dont les dépenses sont trois fois et demie plus élevées que les recettes, sans qu'aucun effort de compression, de classification des ur-

gences ait été opéré ; on annonce l'amnistie pour ceux qui déclareront, avec quelque retard, leurs avoirs à l'étranger ; on nous fait prévoir l'emprunt à jet continu ; il ne manque même pas les douzièmes provisoires à cette série bien connue d'un pays qui réclame du « neuf ». Tout cela a été fait et refait vingt fois dans les années d'avant-guerre avec les résultats que l'on connaît. Le manque de courage et d'imagination dans les finances publiques a été, tout autant que les erreurs dans les doctrines militaires, une cause essentielle de la défaite de 1940. »

Le procès est celui de la politique de facilité, c'est-à-dire de l'inflation. Il est toujours actuel. M. René Pleven parle, lui, en médecin qui soigne un grand malade, et qui ne veut pas lui donner de choc. M. Mendès-France, appuyé à l'Assemblée consultative qui siégeait depuis le 7 novembre 1944, par M. André Philip, préconise une ponction sur les signes monétaires avec échange des billets, blocage des comptes, des prix et des salaires. Après coup, le succès de l'expérience faite en Belgique par M. Gutt permet de penser qu'un assainissement profond était possible. De Gaulle opta pour la « voie progressive » et repoussa le blocage. Il dit dans ses mémoires qu'il ne lui paraissait pas nécessaire, en raison des chances de relèvement rapide qui se manifestaient, de « jouer le tout pour le tout ». M. Mendès-France, qui avait pour un temps repris sa démission, à la demande du général, la rendit définitive le 5 avril.

Entre-temps, le problème des institutions avait commencé à se poser. Déjà, à Alger, le 21 avril 1944, une ordonnance avait précisé que dès le retour des déportés politiques, des prisonniers et des déportés du travail — qui s'effectuera au mois de mai 1945 — il serait procédé à des élections générales, et que le gouvernement remettrait ses pouvoirs à l'Assemblée élue. Le 12 septembre, au Palais de Chaillot, devant le gouvernement, le Conseil national de la Résistance et les grands corps de l'État, de Gaulle déclare : « Dès que la guerre vaudra bien le permettre, c'est-à-dire dès que le territoire sera entièrement libéré et que nos prisonniers et déportés auront regagné leur foyer, le gouvernement conviera la nation à élire, par le suffrage universel de tous les hommes et de toutes les femmes, de chez

nous, ses représentants dont la réunion constituera l'Assemblée nationale. »

Certes, il n'est pas question de rétablir la III^e République, et de Gaulle dit même, à l'Assemblée consultative, le 29 juillet 1945, que la légitimité a disparu avec elle. Dès 1941, devant les Français de Grande-Bretagne, il avait prononcé un très vif réquisitoire contre le régime qui avait expiré l'année précédente : régime en décadence, gouvernements de prébendes et de privilèges ! Il avait formulé le vœu « qu'une vague grondante et salubre se levât du fond de la nation » pour le balayer. On sera donc un peu surpris d'entendre le discours plus nuancé qu'il prononce, le 4 septembre 1945, pour le soixante-quinzième anniversaire de la III^e « emportée par un injuste destin ». C'était aussi pour annoncer l'avènement de la IV^e, mais à travers quelques critiques touchant l'instabilité ministérielle ou les pouvoirs excessifs du Sénat, l'hommage est massif : « Sous son règne de soixante-dix ans, dit-il à la radio, la France s'était relevée après les désastres de 1870-1871. Elle avait créé un nouvel et vaste empire étendu dans les cinq parties du monde, renoué des alliances puissantes, gagné la Grande Guerre, repris l'Alsace et la Lorraine, et, en même temps, évité tout désordre intérieur grave, développé l'enseignement, mis en vigueur de bonnes lois sociales, assuré à chacun, dans sa pensée, dans ses croyances, dans son activité, une très large somme de liberté. »

En vertu de décisions prises par le Conseil des ministres le 9 juillet, le peuple sera consulté le 21 octobre 1945. Il y aura un référendum sur le maintien ou l'abrogation de la Constitution de 1875, et sur la durée du mandat de la Constituante qui sera élue le même jour. Le projet la fixe à sept mois pendant lesquels ses pouvoirs seront limités. Budget, ratification des traités, réformes de structure, telles sont les tâches auxquelles elle devra se borner, outre bien entendu la rédaction de la future Constitution. Il va de soi qu'elle ne pourra inquiéter le gouvernement. Les communistes se prononcent aussitôt pour une Constituante souveraine ; au nom des socialistes, M. Léon Blum soutient qu'elle doit posséder le pouvoir constituant et législatif. Le M.R.P. lui-même veut bien du régime provisoire, mais à con-

dition qu'il soit démocratique. Le C.N.R. appuie la position des partis de gauche, et la Consultative donne un avis défavorable au projet par 185 voix contre 46.

LA POUSSÉE COMMUNISTE

Déjà les partis s'attaquent très vigoureusement à de Gaulle. Ils mènent une campagne très vive, obligeant ce dernier à intervenir plusieurs fois. Néanmoins, ils ne l'empêchent pas de remporter une nette victoire. Le *oui-oui* est largement gagnant. Sur la première question, 96,4 % des voix condamnent l'ancienne Constitution que seuls les radicaux avaient défendue avec peu de moyens, les mouvements de Résistance et les trois grands partis ayant presque le monopole de la nouvelle presse. Sur la seconde, il y a 12 795 000 *oui* et 6 450 000 *non*. Aux deux tiers des suffrages, il est donc décidé que le mandat de l'Assemblée sera de sept mois, et qu'elle ne sera pas souveraine.

Les résultats des élections sont plus surprenants. Avec les militaires, les femmes, qui ont déjà voté aux élections municipales d'avril-mai et aux cantonales de septembre, portent le nombre des inscrits à 24 700 000. La proclamation des élus, devant les panneaux lumineux des journaux, montrera à quel point elles se sont passionnées. La loi électorale est la proportionnelle avec attribution des restes à la plus forte moyenne, formule qui favorise les partis les plus forts, c'est-à-dire cette fois, contrairement aux pronostics, les communistes et le M.R.P. et non les socialistes qui, trop confiants, l'avaient préconisée. Les trois grands partis obtiennent 80 % des sièges avec 73 % des voix. Les communistes qui ont su exploiter les déceptions inévitables, sont en tête avec 160 députés, le M.R.P. en a 152, et le parti socialiste 142. Les autres partis font pauvre figure. La France a accompli une mue politique sans précédent. Le désaveu de la III^e et de Vichy est formel. Le manque de journaux et sans doute aussi le vote des femmes ont fait beaucoup de tort aux radicaux et aux modérés. Ceux-ci

se sont, il est vrai, retrouvés, notamment au sud de la Loire, sous la bannière du M.R.P.

Les chiffres donnent beaucoup d'audace au parti communiste qui propose aussitôt au parti socialiste de faire un gouvernement de gauche avec l'appoint radical. Déjà de Gaulle est ébranlé, et l'étranger ne s'y trompe pas : s'il a gagné son référendum, la composition de l'Assemblée ne lui permettra pas d'aller très loin. Pourtant, nous ne sommes plus en 1936, et les socialistes vont repousser la proposition communiste. Pour eux, il n'y a d'autre solution que l'accord des trois grands partis¹ ; c'est même la seule qui soit compatible avec la présence au pouvoir du général de Gaulle, laquelle s'impose manifestement au départ.

LE TRIPARTISME

L'accord de majorité qui a pris le nom de tripartisme va donc être mis à l'épreuve. Il y a des sceptiques, mais il faut admettre qu'il y a aussi entre les trois partis des liens puissants qui vont des souvenirs de la Résistance à l'espoir des profits partagés du pouvoir ; ils reposent sur le meilleur et sur le pire. La direction de cette majorité reviendra naturellement au parti socialiste, parce qu'il en est l'axe, et il compte beaucoup de chefs expérimentés, mais il est bien évident qu'une force politique impressionnante, consciente d'elle-même, et soutenue par ses militants — ainsi que l'a prouvé le ton des congrès

1. Léon BLUM lui-même a mené sur ce point une campagne très habile dans le *Populaire*. Sous le titre « l'unique solution », il a montré le 25 octobre que l'accord sur le programme du C.N.R. étant acquis, l'exclusion du M.R.P. ne se justifierait pas. Cependant ce parti a été écarté de la Délégation des Gauches qui a été chargée de mettre au point le programme du C.N.R., alors que la C.G.T. et la Ligue des Droits de l'Homme en faisaient partie, et que le parti radical avait pu y envoyer un observateur. (Toutes les citations du leader socialiste sont extraites de *l'Œuvre de Léon Blum*, Albin Michel.)

tenus par les partis — vient de se constituer. Elle sait ce qu'elle veut, en dépit de ses divisions, et la personnalité du général de Gaulle ne lui donne pas le vertige. Le parti communiste ne se montre même pas surpris de la solution qui lui est proposée par les socialistes en réponse à son offre, mais il cherche à obtenir en échange « une place honorable ».

Ces négociations précèdent la convocation de la première assemblée élue de la IV^e. Léon Blum, du haut de sa tribune du *Populaire*, les conduit, tout en polémiqueant à sa manière douceuse avec *l'Humanité*. De Gaulle sent bien, dès ce moment, que la partie lui échappe parce qu'il ne la domine pas. La Constituante tient sa première séance le 6 novembre ; il envoie ce jour-là, au doyen d'âge qui la préside, M. Cuttoli, sa démission, considérant, ainsi qu'il était prévu, que les pouvoirs du gouvernement provisoire sont venus à expiration. Le 8 novembre, M. Félix Gouin, socialiste, est élu président de l'Assemblée par 512 voix sur 534 votants. En revanche, l'élection du chef du gouvernement doit être renvoyée au 13, parce que des désaccords sur le programme sont montés en épingle. Pour la première fois, le M.R.P. présente des exigences concernant la laïcité. Enfin, au jour dit, parrainé par MM. Pierre-Henri Teitgen et Vincent Auriol, de Gaulle est élu chef du gouvernement à l'unanimité des 555 votants¹.

C'est alors que commence vraiment l'histoire de la IV^e République. La paix est faite ; les déportés et les prisonniers sont revenus ; un ordre relatif s'est établi. La France entre dans une période plus normale, avec des pouvoirs régulièrement désignés, mais à la délégation de l'Assemblée, conduite par M. Gouin, qui s'était rendue à Neuilly pour annoncer le vote de l'Assemblée au général, celui-ci, touché par cet « honneur

1. Pour faire comprendre l'état d'esprit de la Résistance à ce moment, citons un article du journal *Combat* : « Nous croyons qu'ils ont la vue bien courte, les Français qui éprouvent du soulagement à savoir le sort du pays entre les mains du général de Gaulle. L'unanimité qui s'est exprimée hier au Palais-Bourbon, elle est émouvante, bien sûr, mais nous la savons aussi factice. Au surplus, c'est le premier pas sur une pente dangereuse. Encore quelques manifestations d'unanimité du même genre, et la démocratie aura vécu. »

extrême », déclare : « Ne nous le dissimulons pas, nous allons faire l'épreuve suprême du régime représentatif. » Cet avertissement n'a d'ailleurs pas grand effet, puisque la constitution du gouvernement demandera encore dix jours.

Avec le recul des années, et avec la connaissance que nous avons acquise du personnage, nous ne pouvons douter qu'il éprouve alors une vive appréhension devant ce qui l'attend et qu'il lui est aisé de pressentir. Il est déjà résolu « à quitter les choses » avant qu'elles ne le quittent. L'Assemblée n'ose pas encore rompre le charme, mais il sait, lui, qu'il devra profiter de la première occasion favorable pour se retirer « moralement intact ».

Les résultats des élections rendent les communistes exigeants et irritables. Ils demandent le 14 novembre au soir, par une lettre de M. Thorez, l'un des trois grands ministères : Intérieur, Affaires étrangères ou Guerre. Le général les leur a déjà refusés, mais le parti se déclare victime d'une discrimination outrageante, et il invoque ses 75 000 fusillés¹. Comme les deux autres partis ne s'élèvent guère contre les prétentions communistes, on est dans l'impasse ; aussi de Gaulle remet-il le 16 son mandat à la disposition de l'Assemblée, estimant qu'il ne peut pas constituer le gouvernement conforme « à l'indication de l'Assemblée et à ses propres intentions ». Les communistes en profitent pour réclamer la direction du gouvernement pour l'un des leurs. Les socialistes répliquent aussitôt en exigeant le maintien de la formule du tripartisme, mais sous cette réserve, ils laissent croire qu'ils pourraient voter pour le candidat communiste... Seul le M.R.P. se prononce pour un gouvernement d'union présidé par de Gaulle. Une délégation des quinze, comprenant cinq membres de chacun des trois grands partis, et présidée par M. Vincent Auriol, entretient les contacts ; mais la situation devient dramatique, bien que l'ampleur de la crise soit largement ignorée du grand public.

De Gaulle l'informe le 17 au soir à la radio. Il se déclare

1. Dans ses *Mémoires*, de GAULLE écrit : « Chiffre tout à fait arbitraire, car heureusement le total de leurs adhérents tombés sous les balles des pelotons d'exécution n'en atteignait pas le cinquième. »

disposé à associer les communistes à l'œuvre sociale et économique, mais il confirme qu'il ne peut leur confier aucun des trois ministères-clés, parce que la politique française est celle de « l'équilibre entre deux très grandes puissances », et qu'il ne faut pas paraître prendre parti pour l'une d'elles. Il se met enfin à la disposition de l'Assemblée. Les communistes et les socialistes lui reprochent d'avoir parlé à la radio alors qu'il a démissionné. *L'Humanité* crie déjà à la dictature. Dans une lettre à M. Gouin, président de l'Assemblée, de Gaulle dissipe le malentendu. Il n'a pas démissionné ; il a remis son mandat à l'Assemblée. A celle-ci de dire si elle le retire ou si elle le confirme.

THOREZ AU GOUVERNEMENT

Le 19 novembre, les députés se réunissent dans l'agitation. Le Palais-Bourbon est entouré d'énormes forces de police. Dans la tribune diplomatique sont assis les ambassadeurs des États-Unis, de l'U.R.S.S. et de la Grande-Bretagne. Pourtant, on comprend tout de suite que le dénouement favorable est proche parce que deux motions seulement sont déposées et que toutes deux confirment le mandat du général de Gaulle en le précisant ; elles invitent en effet le chef du gouvernement à faire aux trois partis une part égale. Les communistes ne les votent pas, ce qui signifie qu'ils refusent cette seconde investiture.

Alors que le gouvernement précédent comptait seulement deux communistes, MM. Tillon (Air) et Billoux (Santé publique) dans le nouveau, il y en a cinq, dont M. Maurice Thorez. De Gaulle a même dû scinder la Défense nationale pour leur concéder le ministère de l'Armement ; ils reçoivent en outre les portefeuilles de la Production industrielle, de l'Économie nationale et du Travail, c'est-à-dire tout le secteur dont dépend le redressement du pays. Les socialistes et le M.R.P. ont également cinq ministères, et la nouvelle équipe est complétée par

MM. Jacquinet, Pleven, Soustelle, Dautry, Malraux et Giacobbi qui prend l'Éducation nationale à titre personnel, le parti radical dont il est membre refusant la participation. Dans sa déclaration ministérielle, de Gaulle invite l'Assemblée à se consacrer surtout à sa tâche constitutionnelle, il annonce les nationalisations, évoque avec satisfaction le pacte franco-soviétique, « la Russie étant intéressée comme nous-mêmes à empêcher dans l'avenir toute menace germanique », il promet des mesures d'assainissement financier, après quoi il obtient à nouveau la confiance à l'unanimité des votants. La France a donc le 23 novembre, un gouvernement dont les membres sont désormais des ministres et non des commissaires. La crise a duré dix-sept jours, et déjà des noms ont été prononcés pour une succession éventuelle, notamment celui de M. Gouin.

De Gaulle aura peu après la satisfaction d'inaugurer l'École nationale d'Administration. C'est le 15 décembre. Au même moment, surgit une menace de grève générale des fonctionnaires que M. Maurice Thorez parvient à conjurer. Succès momentané auquel de Gaulle n'a d'ailleurs aucune part, ce que voulait sans doute mettre en évidence le parti communiste, et on arrive au vote du budget. Le 31 décembre, le groupe socialiste demande un abattement de 20 % sur les crédits militaires. Question de principe ou volonté d'obliger de Gaulle à se soumettre aux élus ? L'incident est très vif. Il était attendu, sinon souhaité. Le chef du gouvernement saisit l'occasion qui lui est offerte de poser tout le problème des futures institutions. « Je dois vous dire en conscience, dit-il aux députés — et sans doute est-ce la dernière fois que je parle dans cette enceinte — que si vous ne tenez pas compte des nécessités absolues d'autorité, de dignité, de responsabilité du gouvernement, vous irez à une situation telle qu'un jour ou l'autre, je vous le prédis, vous regretterez amèrement d'avoir pris la voie que vous aurez prise. » L'Assemblée cède, mais de Gaulle a senti que sa défaite avait « paru possible », et qu'il s'abaisserait en se résignant. C'était le 1^{er} janvier 1946. A cette date, sa décision de quitter le pouvoir est prise. Elle ne tardera pas à être effective ; il lui suffira de fixer lui-même la date du départ qui aurait lieu, en tout cas, au courant de ce mois de janvier, parce que le

général ne voulait pas participer au débat constitutionnel qui allait s'ouvrir en février, le projet en voie d'élaboration « étant tout juste à l'opposé de ce qu'il estimait nécessaire ». Léon Blum, de surcroît, le déçoit beaucoup, alors qu'il avait vu en lui son seul successeur possible, et notamment par ses articles sur la future Constitution, car il fait campagne pour l'Assemblée unique et souveraine, et pour un président du Conseil chef de l'exécutif et responsable devant elle.

LA RUPTURE

De Gaulle part pour Éden-Roc, aux environs d'Antibes, où il passe huit jours à méditer. Il rentre à Paris le lundi 14 janvier, avec l'intention de donner sa démission le dimanche suivant, et il en prévient MM. Michelet, Tixier et Teitgen. Une intervention d'Édouard Herriot à l'Assemblée¹ le convainc le 16 janvier que l'ambiance parlementaire lui est contraire. Il lui répond avec vivacité, et le 19 il fait convoquer les ministres pour le lendemain matin. Tous les ministres sont présents, à l'exception de MM. Vincent Auriol et Bidault, qui assistent à Londres à la première réunion du Conseil de Sécurité, et de M. Soustelle qui est au Gabon. La scène est courte. Il n'y a pas de meilleur récit que celui de l'intéressé. Il entre, serre les mains, et sans inviter les ministres à s'asseoir, il leur dit : « Le régime exclusif des partis a reparu. Je le réprouve. Mais, à moins

1. Il convient de souligner qu'au témoignage concordant des deux hommes, les rapports entre de Gaulle et Édouard Herriot ont été, dès l'origine, fort mauvais. M. Michel Soulié raconte, dans *La vie politique d'Édouard Herriot* (Armand Colin) qu'invité à déjeuner par de Gaulle dans sa villa de Neuilly, le leader radical et son hôte s'étaient courtoisement heurtés... sur la politique de Louis XV. Dans son discours du 16 janvier, Herriot avait vivement critiqué la politique de grandeur voulue par le président du gouvernement provisoire : « Faut-il nous essouffler, avait-il dit, à vouloir rejoindre, sur le plan de la force, ceux qu'on appelle les Trois Grands... La grandeur ne se proclame pas. Elle se démontre. »

d'établir par la force une dictature dont je ne veux pas, et qui, sans doute, tournerait mal, je n'ai pas les moyens d'empêcher cette expérience. Il me faut donc me retirer. Aujourd'hui même, j'adresserai au président de l'Assemblée nationale une lettre lui faisant connaître la démission du gouvernement. Je remercie bien sincèrement chacun de vous du concours qu'il m'a prêté, et je vous prie de rester à vos postes pour assurer l'expédition des affaires jusqu'à ce que vos successeurs soient désignés. » Personne ne prononce un mot de regret, et de Gaulle se rend à son domicile.

MM. Vincent Auriol et Bidault qui avaient été convoqués au téléphone par M. Gaston Palewski, directeur du Cabinet, n'avaient pas trouvé d'avion à Londres. Ils n'arrivent à Paris que vers 15 heures. M. Bidault regagne le Quai d'Orsay fort irrité d'avoir été pris de court devant les Anglais, parce qu'il n'avait pas été prévenu. M. Vincent Auriol se rend rue Saint-Dominique, où il interroge aussitôt M. Palewski.

— Le Président a démissionné. La nouvelle est encore secrète. Il donnera demain soir au pays les raisons de son départ.

— Où est-il ? Il faut que je le voie.

— Il est chez lui, à Neuilly, mais il ne reçoit pas.

— Il tient son mandat du Parlement. C'est au Parlement qu'il doit s'adresser. Est-il vraiment impossible de le voir ?

— Impossible. Il ne veut voir personne.

— Dans ces conditions, je m'installe là, et je vais lui écrire.

Le général de Gaulle a fait de l'incident un récit plus avantageux. Il dit d'abord : « M. Vincent Auriol, rentré précipitamment de Londres... » — or, le ministre d'État est venu à Paris sur convocation — « et supposant que j'allais parler à la radio pour soulever la colère populaire, m'écrivit le 20 au soir... » Ici, il nous faut dire, preuves à l'appui, que la supposition n'était pas gratuite. Voici en effet le texte de la lettre de M. Vincent Auriol au général de Gaulle : « Mon cher Président, Arrivé très tard de Londres, je regrette de n'avoir pu vous voir avant votre départ de la rue Saint-Dominique. Je considère comme un devoir de conscience de vous confirmer ce que j'ai dit à M. Palewski. Il me paraît à tous égards fâcheux et contraire aux principes républicains et aux intérêts de la France et de la

démocratie, d'une part que vous ne vouliez pas assurer jusqu'à l'élection du nouveau chef du gouvernement l'exercice des fonctions que l'Assemblée nationale vous a confiées, et d'autre part, qu'après la notification de votre démission à M. le Président de la Constituante, vous vous adressiez directement au peuple français, alors que vous n'avez fait aucune communication aux représentants de la Nation.

« A supposer même que la crise politique ouverte par votre démission et en dehors de tout vote de l'Assemblée, soit vite résolue — et c'est absolument nécessaire — un Président intérimaire ne peut signer aucun décret. Si donc un incident survenait, ou s'il était nécessaire de prendre des décisions urgentes, ce Président par intérim se trouverait impuissant. Tant que votre démission n'est pas acceptée par l'Assemblée, vous demeurez investi du pouvoir qu'elle vous confia et que vous ne pouvez déléguer à personne.

« Et comment expliquer que, vous refusant à gérer les affaires courantes, et vous considérant vous-même désormais comme simple citoyen, vous vous adressiez directement à la Nation ? M. Palewski m'a certes déclaré que votre discours n'aurait aucun caractère politique. Connaissant votre loyauté, je n'en doute pas. Mais vous ne pourrez justifier ce qu'il me dit être votre adieu au « Peuple de France » qu'en donnant les raisons de votre départ, et ces raisons sont évidemment d'ordre politique. Ainsi, vous provoquerez malgré vous les polémiques des uns, et vous soutiendrez malgré vous les espoirs des autres, ennemis de la démocratie, vos ennemis d'hier.

« Vous risquez de diviser le pays alors qu'il est aux prises avec des difficultés économiques dont vous connaissez mieux que personne la gravité. Vos amis même ne comprendront pas que pouvant faire cet adieu, vous ne le fassiez pas directement devant les représentants qui vous accordèrent leur confiance, ou dans votre lettre à M. le Président de l'Assemblée. La route qui mène la France au redressement qu'avec courage vous avez entrepris après l'avoir libérée, est longue et dure. Je vous en conjure, ne dressez sur cette route aucun obstacle qui puisse en rendre impossible la montée à ceux qui vous succéderont, et surtout aucun obstacle entre vous et les Républicains, vos

amis dévoués et fidèles des mauvaises heures. C'est parce que je redoute l'usage que risquent de faire de votre discours, et ensuite, sous le couvert de vos propos, de votre nom, les ennemis de la démocratie dont vous avez restauré les institutions, que je me suis permis d'insister auprès de vous pour que vous renonciez à votre intention de vous adresser au pays. En le faisant, j'ai la conviction que je vous donne un nouveau témoignage de l'amitié déférente et du dévouement désintéressé dont je crois avoir fait preuve envers vous. Je vous prie d'agréer... »

Voici d'autre part, la réponse du général de Gaulle : « Mon cher Ministre, Je reçois votre lettre et vous remercie de vos avis qui coïncident d'ailleurs avec mes propres décisions. Soyez tranquille pour la radio. Je ne parlerai pas au pays, puisque je me mets moi-même hors de cause, et que j'entends me retirer en pleine et entière sérénité. Pour l'Intérieur, il va de soi que je demeure Président jusqu'à l'élection du successeur. Mais comme je l'ai dit ce matin aux ministres, je ne veux pas rester à Neuilly, ni a fortiori rue Saint-Dominique, en raison des manifestations possibles autour de ma personne. Je vais donc aller demain à Marly. Naturellement je continuerai à signer les quelques décrets indispensables, mais pour la routine des menues décisions, je vous demande de les prendre à ma place, comme si c'était moi. Je vous remercie, à votre tour, du concours excellent et particulièrement loyal que vous m'avez apporté, et vous demande de croire... »

Ces deux documents authentifient sans aucun doute le texte du message projeté, tel qu'il circula, à l'époque, dans les salles de rédaction et dans lequel étaient stigmatisés l'ignorance, l'impéritie et la mauvaise foi des partis. Qu'a voulu de Gaulle ? Il espérait vraisemblablement que les partis désemparés le rappelleraient une fois encore, et qu'il pourrait alors poser ses conditions à propos de la Constitution.

Leur réaction est différente. Ils ne se sentent guère orphelins. Les milieux politiques les plus favorables à de Gaulle mettent son départ sur le compte d'un mouvement impulsif. Léon Blum parle dans le *Populaire* de stupeur et d'émoi. Il dit que la démission du général n'a pas de cause « immédiate et saisiss-

sable », mais il se hâte d'envisager la situation qu'elle crée, et il s'efforce de frayer la voie au candidat de son parti.

Quant à de Gaulle, il a encore une conversation avec M. Vincent Auriol, à la présidence de l'Assemblée où il vient avec Mme de Gaulle prendre le thé sur l'invitation du Président et de Mme Vincent Auriol.

Le Président veut en savoir davantage sur les raisons de son départ.

— Je ne suis pas l'homme des partis. Vous avez vu en décembre leur état d'esprit. Je n'insiste pas.

LA RÉPUBLIQUE AU DÉFI

M. Vincent Auriol avait réussi dans cette affaire des crédits militaires à laquelle le général faisait allusion, à arracher une transaction, mais l'incident avait porté dans l'esprit du second.

— Il faut aussi, dit encore de Gaulle, que des hommes soient tenus en réserve en cas d'événements graves. Dans certaines circonstances, je peux être l'homme de l'unanimité.

Il pensait alors à la possibilité d'un conflit déclenché par la Russie.

— Et qu'allez-vous faire ?

— Je vais écrire mes Mémoires.

— Vous n'aurez pas de peine à trouver un éditeur, lui dit aimablement le président de l'Assemblée.

— Oh, rien ne presse. Ce sera pour après ma mort... répond de Gaulle avec un sourire lointain, et il ajoute, après un temps : « Je serais trop sévère pour beaucoup de gens. »

Tout est fini, pour longtemps. De Gaulle part pour un exil que ses fidèles appelleront « la traversée du désert ». Il fera, comme il l'a écrit, quinze mille fois le tour de son parc de Colombey, mais il sait que son heure reviendra, car il saura s'il le faut, susciter ses chances. Le drame de la IV^e est noué. La République des Constituants est mise au défi.

II

UN BILAN CONTESTÉ

« Veut-on un gouvernement qui gouverne, ou bien veut-on une Assemblée omnipotente déléguant un gouvernement pour accomplir ses volontés ? » Tel est le dilemme que de Gaulle laisse à cette Assemblée, dont la mission essentielle, rappelons-le, est de rédiger une Constitution. Mais il y a aussi tout le reste. En partant, le général s'est décerné à lui-même un satisfecit. Il a écrit dans sa lettre de démission adressée au président Félix Gouin : « La France n'est plus en état d'alarme... La vie même des Français est pour l'essentiel assurée. L'activité économique se relève. Nos territoires sont entre nos mains. Nous avons repris pied en Indochine. La paix publique n'est pas troublée. » M. Félix Gouin répond par une lettre que de Gaulle jugera plus tard « de très bon ton ».

Léon Blum, en revanche, se montre réservé sur le bilan dressé par de Gaulle. « L'œuvre de reconstruction, écrit-il, n'est pas entamée. La plate-forme économique et administrative sur laquelle doit nécessairement reposer tout travail de reconstruction solide, n'est même pas dessinée. Et la crise présente dont les éléments les plus graves sont l'insuffisance du ravitaillement et l'incertitude monétaire, menace la nation dans ses fonctions vitales. » M. Félix Gouin, qui est élu le 23 janvier chef du gouvernement¹ par 497 voix sur 555, s'exprime sur le même ton

1. Léon Blum explique comment et pourquoi M. Gouin a été choisi de préférence à M. Vincent Auriol dont le choix paraissait plus indiqué, et qui, lui, est élu président de l'Assemblée le 31 janvier 1946. Les communistes avaient soutenu qu'il était préférable de désigner le président

dans sa déclaration ministérielle fort étudiée. « Moins de blé, moins de viande, moins de vin, moins de pommes de terre. » (Le rationnement du pain, supprimé par le gouvernement précédent à l'entrée de la campagne électorale, avait dû être rétabli). Les finances sont en piteux état. Les dépenses de 1945 n'ont été couvertes qu'à 37% par les recettes normales. L'inflation a comblé l'écart. Quelques jours avant son départ, le 26 décembre, de Gaulle avait dû dévaluer le franc. La vérité, fort différente de la légende, est que le pays souffre. Les vivres manquent et les prix tendent à s'aligner sur ceux du marché noir. (L'indice des prix de gros des denrées alimentaires qui était à 261 en août, est à 479 en décembre; celui des produits industriels est passé dans le même temps de 231 à 434). Une mutation s'accomplit dans l'ordre des priorités : les problèmes économiques et sociaux, ceux qui touchent à la production, aux prix, aux salaires, prennent le pas pour longtemps sur ceux de la Défense et de la Diplomatie.

LA FRANCE DÉLAISSÉE

Avant de suivre la carrière du ministre Félix Gouin qui obtient la confiance le 29 janvier par 503 voix, il convient maintenant de compléter l'analyse de la situation laissée par le chef du G.P.R.F., après dix-sept mois de pouvoir. Le gouvernement provisoire a été reconnu le 23 octobre 1945 par les Alliés, le surlendemain des élections; mais la France n'a été représentée ni à Dumbarton Oaks (7 octobre 1944) où les quatre Grands, Chine nationaliste comprise, ont jeté les bases de l'O.N.U., et où cependant il a été entendu qu'elle aurait un siège permanent au Conseil de sécurité avec droit de veto,

de l'Assemblée parce qu'il était déjà un arbitre. « Le groupe socialiste, poursuit Léon Blum, avait d'abord désigné Vincent Auriol, sur la présentation de Félix Gouin lui-même... Ceux qui ont assisté à la réunion du groupe n'oublieront pas le débat extraordinaire où Vincent Auriol et Félix Gouin plaidaient chacun l'un pour l'autre. »